



Soutien total aux travailleurs-ses mobilisés dans les raffineries Non aux réquisitions... Non à la remise en cause du droit de grève !

Dans un mouvement initié le 20 septembre et qui s'est élargi le 27 et 29 septembre, les travailleuses et travailleurs du Pétrole sont en grève pour leurs salaires. Cette décision d'une telle grève, nous le savons, est lourde de conséquences. D'abord en perte de salaire pour les grévistes. Mais aussi en termes d'impact sur l'approvisionnement en carburants dans les stations-services, en particulier pour les salarié-e-s qui doivent se rendre au travail tous les jours.

L'objectif des grévistes n'est absolument pas de gêner les usagers. C'est d'obliger, en stoppant l'outil de production, les patrons à revenir à la table des négociations sur la question de l'augmentation des salaires. Auditionné à l'Assemblée nationale le 21 septembre, Patrick Pouyanné, directeur général de Total a menacé d'arrêter la remise exceptionnelle de 20 centimes d'euros sur le prix des carburants et de diminuer la part du raffinage en France en cas de taxe sur les superprofits. Pourtant, la taxation des profits constitue une réponse solide à bien des besoins urgents.

Cette taxe sur les supers profits pourrait être employée pour assurer un revenu décent à tous et à toutes, participer à la réduction des tarifs des transports en commun, être investie dans la rénovation des bâtiments et plus généralement dans la transition énergétique et la décarbonation... En 2022, Total annonçait tout dernièrement un deuxième acompte sur dividendes (sorte de versement de dividendes en avance), en plus d'un premier annoncé au premier semestre, et d'un plan massif de rachat d'actions. D'après le monde de la finance lui-même, les versements aux actionnaires devraient atteindre 15 milliards en 2022. Bref il y a de l'argent pour les actionnaires et les profiteurs de crise, mais il n'y en a pas pour les salaires et les travailleurs et travailleuses !

Dans ce moment de légitime mobilisation des travailleurs-ses non seulement dans plusieurs raffineries du pays, mais aussi dans de nombreux autres secteurs, l'Union Départementale CGT du Puy de Dôme, l'Union Départementale FO du Puy de Dôme, la FSU, l'Union syndicale Solidaires Auvergne, l'UNEF Auvergne et la Ligue des Droits de l'Homme du Puy de Dôme apportent tout leur soutien aux salarié-e-s qui se mobilisent pour l'augmentation de leurs salaires et pour toutes leurs revendications.

Une répartition des richesses qui doit avoir une traduction significative sur leur salaire brut.

Non, les salarié-e-s de la branche Pétrole ne sont pas des nantis, comme on voudrait le faire croire. Ce que réclament les salarié-e-s des raffineries comme tant d'autres salarié-e-s de ce pays, c'est le juste retour sur les richesses qu'ils produisent par l'augmentation de leurs salaires.

La Première Ministre vient de demander aux Préfets de réquisitionner l'ensemble des travailleurs-ses d'Esso - Exxon mobil. Pour autant, celle-ci n'est pas nécessaire et est illégale. C'est une nouvelle tentative de remise en cause du droit de grève et de nos libertés syndicales.

Pour mémoire, lors du mouvement des retraites de 2010, le gouvernement Sarkozy s'était essayé aux réquisitions et a été condamné par l'OIT.

Comme l'a rappelé l'OIT dans sa condamnation de la France en 2011, la réquisition ne doit concerner que les activités essentielles (véhicules sanitaires, de secours, de sécurité, etc.) L'organisation et le ravitaillement de celles-ci est de la responsabilité du gouvernement.

Face au passage en force du gouvernement pour tenter de casser les mobilisations qui fleurissent pour des hausses de salaire à la hauteur de l'inflation, opposons notre détermination en appelant à la tenue d'assemblées générales et en lançant des mobilisations par la grève dans toutes les entreprises et administrations pour les salaires, les traitements et toutes nos revendications (conditions de travail, retraites, services publics) ...

Pour les organisations syndicales du Puy de Dôme CGT, FO, FSU, Solidaires, l'UNEF et la LDH 63, la grève décidée et votée par les travailleurs-ses est toujours légitime. Il est inacceptable que des élu-e-s et autres personnalités remettent en cause ce droit constitutionnel, en appelant à briser la grève par le pourrissement et y compris par le recours à la force. Pour CGT, FSU, FO, Solidaires, l'UNEF et la LDH 63 c'est clair : nous nous opposons à toute remise en cause du droit de grève et à toute répression contre les grévistes

Il y a urgence oui, celle de répondre favorablement aux revendications des salarié-e-s !

CGT, FO, FSU, Solidaires, l'UNEF et la LDH 63 appellent à soutenir les salarié-e-s en grève et à organiser et amplifier les luttes sur les salaires, les traitements et sur les revendications dans toutes les entreprises et services.

**Rassemblement et conférence de presse à 18h00 devant
les marches de la Préfecture de Clermont-Ferrand.**